



CAMP DE VACANCES ET RÉPITS

GUIDE DU PARENT

Édition 2020-2021

ADRESSE DU CAMP :	2464, boul. Perrot Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4
TÉLÉPHONE :	Tout au long de l'année 514 453-7600 poste 234
TÉLÉPHONE :	Période estivale (du 26 juin au 25 août) 514 453-7600 poste 234 (de 8h à 16h) 514 453-7600 poste 231 (de 16h à 20h)
TÉLÉCOPIEUR :	514 453-7601
ADRESSE COURRIEL :	reservation@mon-camp.ca
SITE WEB :	www.mon-camp.ca

Procédures d'enregistrement à l'arrivée

Lors de votre arrivée, soit au Centre ou au lieu de rencontre à Montréal, présentez-vous aux responsables pour signaler votre arrivée et pour procéder, s'il y a lieu, à l'enregistrement des médicaments et des bagages.

Pour des raisons de sécurité, lorsque vous venez chercher votre campeur, veuillez avoir en tout temps une carte d'identité afin que la personne responsable puisse vous identifier rapidement. De plus, une signature sera demandée.

Présence-absence

Nous communiquerons avec vous environ 1 semaine avant le répit pour confirmer la présence de votre enfant. Si vous décidez d'annuler la réservation, vous devez le faire au moins 7 jours avant le répit, 30 jours dans le cas du camp de vacances.

Après cette période vous ne serez pas remboursé.

Init.

Transport

Exceptionnellement, pour les répits de 2020-2021, il n'y aura aucun transport, aller-retour entre Montréal et le Centre.

Le campeur devra se rendre au Centre Notre-Dame-de-Fatima, situé au 2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, (Qc) J7V 8P4, par ses propres moyens, et faire de même pour le retour à son domicile.



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA

Médicaments

Afin d'améliorer la gestion et l'administration des médicaments, nous vous demandons de suivre les consignes suivantes :

➤ Remplir la feuille « **Administration des médicaments** » et la remettre avec les médicaments au moment de l'accueil. Il est impératif de **remettre les médicaments en mains propres** au personnel et de ne pas les laisser dans les bagages.

Il est de votre responsabilité de nous aviser de tout changement concernant l'état de santé du campeur. Ceci est particulièrement important dans le cas d'allergies ou de maladies contagieuses (telles que gastro, varicelle, poux, punaises de lits, etc).

- Assurez-vous que le campeur ait la quantité nécessaire de médicament pour **tout** le séjour.
- Les médicaments doivent être remis dans leur **contenant d'origine** bien identifié au nom du campeur, avec le nom du médicament et la posologie. Ne pas mélanger plusieurs médicaments dans un même boîtier à **moins qu'il ne s'agisse de dosettes préparées par un pharmacien.**
- Si le campeur doit porter un implant cochléaire ou des prothèses auditives pendant son séjour, prévoir des piles de rechange et fournir les numéros des appareils.
- Avoir des dosettes pour les médicaments, si possible.
- Le coordonnateur est en charge de la sécurité des campeurs. L'administration des médicaments est contrôlée avec rigueur et l'hygiène des campeurs est une priorité.

Trousseau de bagages

Vous trouverez ci-joint une liste de vêtements suggérés pour la durée du séjour du campeur. Veuillez s.v.p. respecter les quantités suggérées et vous assurer que le campeur soit équipé de tous les effets nécessaires (vêtements, articles de soins personnels et médicaments) pour toute la durée de son séjour sans quoi nous devons vous facturer pour tout service de buanderie (5\$ par lavage) ou achat d'articles manquants et jugés nécessaires pour le bien-être du campeur.

Il est important d'ajuster la liste de vêtements selon les conditions météo et la saison.

Il est obligatoire d'identifier les vêtements et effets personnels du campeur.

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou endommagés.

Literie

La literie n'est pas fournie, à l'exception de l'oreiller et de la taie d'oreiller, veuillez prévoir un sac de couchage. Si le campeur est incontinent, il serait préférable de lui fournir deux (2) draps et deux (2) couvertures et des couches jetables si nécessaire.

Examen médical

L'examen médical n'est pas obligatoire. Cependant, si vous avez des doutes concernant l'état de santé du campeur, nous vous suggérons fortement de lui faire passer un examen chez le médecin avant son départ pour le camp. Le campeur doit être en bonne santé pour participer aux activités proposées par le camp.



GUIDE DU PARENT

Si la santé du campeur change entre le moment où vous remplissez la «**Fiche santé**» et son admission au camp, veuillez en aviser la direction du camp. Veuillez aviser la direction du Centre. **Il n'est pas nécessaire d'apporter la carte d'assurance maladie du campeur.**

Réévaluation du campeur / période d'essai

Il est possible qu'une réévaluation du campeur et de ses besoins soit faite en cours de séjour, et le campeur pourrait être changé de groupe sans préavis. Les frais applicables, s'il y a lieu seront facturés aux parents ou au responsable du campeur.

Après une absence de plus de 6 mois au camp il est possible que le Centre demande une réévaluation du campeur et pourra, s'il le juge nécessaire, refuser l'inscription d'un campeur.

Pour tout nouveau campeur, le Centre peut demander une période d'essai de 3 répits et pourra, s'il le juge nécessaire, refuser l'inscription subséquente du campeur.

Init.

Un centre 5 étoiles

Le Centre s'est vu décerner la cote 5 étoiles par Tourisme Québec. Cela signifie qu'il s'agit : « d'un centre de vacances de confort exceptionnel doté d'un aménagement haut de gamme et qui offre une multitude de services et de commodités ».

Le site et les installations

Situé à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, sur les rives du Lac St-Louis, le site offre tous les atouts d'un centre de vacances. Sur un immense terrain de 35 acres, les campeurs profitent de 1 km de terrain privé comprenant un lac et une forêt. Tous nos bâtiments sont munis d'un système d'alarme et sont adaptés aux besoins des personnes sourdes et à mobilité restreinte. Cependant, aucun fauteuil roulant ne sera accepté.

Le personnel et l'encadrement

Plusieurs personnes unissent leurs efforts pour assurer la sécurité, le bien-être et le confort de nos campeurs. Fort d'une formation de 60 heures, le personnel est dynamique, compétent, responsable et adéquatement formé. Le personnel assure un suivi quotidien au niveau des soins de santé, de l'hygiène des campeurs ainsi que de l'administration des médicaments. Directeurs et coordonnateurs forment l'équipe de direction qui veille au bon déroulement des camps.

Un site et des installations uniques, offrant une grande variété d'activités :

En tout temps :

Arts plastiques
Local et sentier écologique
Scène et chapiteau
Locaux polyvalents
Cafétéria

Printemps-été-automne :

Piscine
Piste d'hébertisme en forêt
Paroi d'escalade, Tir à l'arc
Canot, kayak et rabaska
Terrain de soccer, Aire de feu

Hiver :

Glissade sur tubes
Piste de ski de fond
Piste de raquettes
Patinoire couverte



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA

GUIDE DU PARENT

Horaire type

7 h 30 - 7 h 55	Le réveil	14 h 10 - 15 h 10	Activités structurées
8 h 00 - 8 h 55	Déjeuner	15 h 10 - 15 h 20	Collation
9 h 00 - 9 h 10	Rassemblement	15 h 30 - 16 h 20	Activités structurées
9 h 20 - 10 h 20	Activités structurées	16 h 30 - 17 h 20	Piscine (été)
10 h 30 - 11 h 20	Activités structurées	17 h 30 - 18 h 30	Souper
11 h 25 - 12 h 15	Piscine (été)	18 h 50 - 19 h 50	Activités structurées
12 h 30 - 13 h 05	Dîner	20 h 30	Collation et dodo
13 h 05 - 13 h 50	Relaxation		



L'hébergement

Les campeurs sont logés dans des chambres de 4 personnes ou moins. Ils ont accès à des salles de bain complètes et des salons de détente. L'hébergement est non-mixte dans les chambres, mais les chalets peuvent être mixtes. Une surveillance de nuit est assurée par un moniteur.

Le service alimentaire

Les menus sont préparés avec soin et tiennent compte des particularités alimentaires des campeurs. Ils sont sains et équilibrés. Une journée normale comprend 3 repas et 2 collations. Les menus sont approuvés par un nutritionniste. Les campeurs ont accès à plusieurs points d'eau, ceux-ci sont fournis par l'aqueduc de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

La communication

Surdité

Une attention particulière est portée aux modes de communication de chaque campeur. Ainsi, notre personnel possède les habiletés pour communiquer en mode gestuel, oraliste et autres.

Dysphasie

Nous comprenons les besoins en communication des campeurs dysphasiques et c'est pourquoi nous formons spécifiquement notre personnel à la communication avec les personnes dysphasiques, nous utilisons des pictogrammes (au besoin) et nous nous assurons de respecter nos horaires à la lettre.



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA